



OQTF (demande de solutions)

Par **Adam82**, le **01/02/2015** à **12:31**

Bonjour

J'ai reçu une OQTF pour motif: >. Ayant formulé un recours, je ne sais toujours pas ce qui est de la suite de l'examen du dossier au tribunal.

Ma conjointe et moi attendons un enfant, et nous vivons ensemble depuis le début de cette année.

Quelles solutions et autres voies de recours pour moi..... ?

Dans le dossier de mariage que nous avons fait figurer dans les pages du recours administratif, est t'il possible pour moi d'effectuer une demande de carte de séjour vie privé et famille?

Merci d'avance

Par **aguesseau**, le **01/02/2015** à **13:10**

bjr,

votre conjointe (= épouse) est-elle de nationalité française ?
cdt